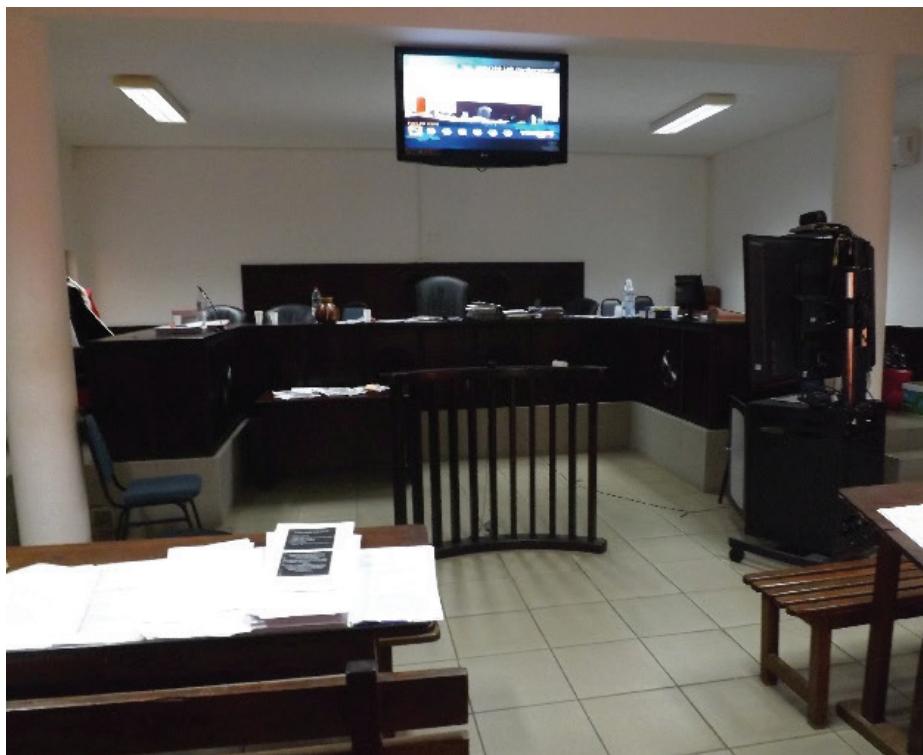


Un couteau contre sa petite amie : le procès en appel du drame passionnel de Chiconi

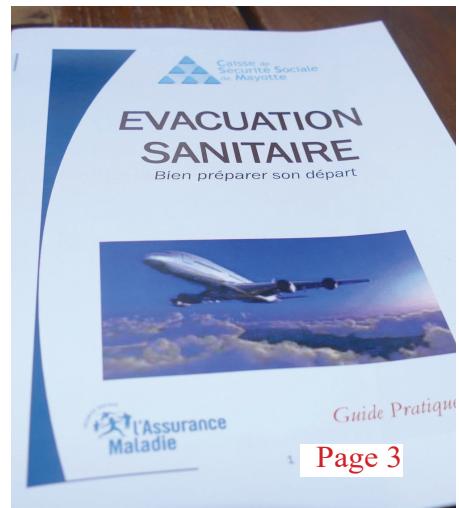


Ce lundi a débuté la 3e session de la cour d'Assises de l'année qui va durer 2 semaines. La première affaire, jugée sur 2 jours, est le procès en appel d'une histoire qui avait abasourdi le village de Chiconi.

Page 2

Santé

Les pistes pour réussir les évacuations sanitaires



Aménagement

Mamoudzou : une nouvelle rue voit enfin le jour



Page 7



Votre portail captif par

 Alter 6.com
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Justice

Un couteau contre sa petite amie : le procès en appel du drame passionnel de Chiconi



Ce lundi a débuté la 3e session de la cour d'Assises de l'année qui va durer 2 semaines. La première affaire, jugée sur 2 jours, est le procès en appel d'une histoire qui avait abasourdi le village de Chiconi.

«Ne pas faire appel, c'était trop dur. Je m'excuse auprès de (la victime) qui doit revenir au tribunal. Mais pour moi, accepter cette peine, c'était comme si je me foutais de ma vie.» En première instance, le prévenu a été condamné à 13 ans de réclusion criminelle pour tentative de meurtre. C'était il y a presque un an, le 25 septembre 2014 et le voici de retour au tribunal après avoir fait appel.

Son histoire est un dépit amoureux qui tourne au drame, un drame passionnel comme on en rencontre parfois dans les tribunaux. Le 15 novembre 2012, à Chiconi, le prévenu âgé alors de 22 ans se rend à l'arrêt de bus. Il sait que sa petite amie s'y trouve, elle va au lycée. Depuis deux

ans, ces deux-là vivent une relation chaotique, tumultueuse, émaillée de nombreuses mais brèves séparations. Elle est âgée de 16 ans et leurs familles respectives ne voient pas d'un bon œil cette histoire d'amour qu'ils jugent prématurée.

Possessif jusqu'au pire

Mais le drame va se nouer autour du caractère possessif du jeune homme. Il est jaloux, terriblement jaloux... Un élément de sa personnalité avec lequel va jouer l'adolescente. Elle va le tromper à deux reprises. Et quand elle tombe enceinte, il l'accompagne pour un avortement sans savoir s'il est réellement le père de l'enfant.

Pourtant, ce 15 novembre, la situation est différente. La veille, elle lui a annoncé qu'elle le quittait. Par SMS. Et quand il voudra avoir des explications, elle le rejette d'un «va te faire foutre» sur lequel l'expert psychologue va longuement se pencher.

«Pour lui, ça voulait dire 'tu ne vaux rien'», explique Corinne Acker, en visioconférence depuis Strasbourg. «Il se sent rejeté depuis toujours. Elle a pris les coups pour ce qu'elle a dit et pour tous les autres qui l'ont rejeté avant elle». L'expert va décrire son geste comme l'expression d'une rage, un homme «envahi par des émotions négatives qu'il n'arrive plus à contrôler. Il n'y a plus de limites, il est hors de lui-même.»

L'instinct de survie

Cette rage est d'autant plus forte que la jeune fille lui a annoncé son intention de se prostituer pour aider sa famille à vivre. Un des enquêteurs certifie que le prévenu a, à plusieurs reprises, affirmé qu'il voulait la tuer «pour qu'elle n'appartienne à personne d'autre.»

Il part de chez lui avec deux couteaux dans son sac mais il ne part pas à la campagne comme prévu. Il fait un détour par l'arrêt de bus. La jeune femme y est bel et bien. Il l'attrape par derrière et lui tranche la gorge. Elle s'écroule. Il lui donne alors un coup de couteau au niveau du sein gauche.

Une vie banale d'un mal-aimé

Elle parvient à se relever mais recevra de nouveaux coups, 7 au total, et trouve, malgré tout, la force de poursuivre sa fuite. C'est alors contre lui-même que le jeune homme retourne son arme. Il relève son tee-shirt et se poignarde à son tour, deux coups qui visaient le cœur mais qui seront assez superficiels. Tous les experts, dans une belle unanimité, parlent d'un geste théâtral, d'avantage un signe de culpabilité qu'une réelle envie de mettre fin à ses jours.

Trois ans après les faits, le jeune

homme immature semble avoir changé. Il fait du sport en prison et a gagné en muscles comme en assurance. Désormais, il sait se présenter et parler de sa vie sous un jour nettement moins inquiétant que le récit fait par les experts et les enquêteurs. Enfance heureuse, 9e d'une fratrie de 12 enfants, parents unis, scolarité arrêtée en 5e, deux histoires d'amour avant celle qui l'a conduit en prison... La vie assez banale d'un garçon timide et sans problème.

Mais les jurés ne pourront pas faire abstraction du sentiment de dévalorisation relevé par les experts, de ce besoin de prouver qu'il peut être un homme, qu'il peut être aimé et reconnu, ce mal-être qui l'a conduit à sa perte.

Il a fait appel pour tenter de diminuer la peine de 13 ans de prison à laquelle il a été condamné en 1ère instance. Me Andjilani qui le défend trouvera face à lui Me Ghaem qui veille aux intérêts de la victime. Elle a obtenu du tribunal que son témoignage se fasse à huis clos lors de la 1ère journée du procès. Après les réquisitoires et les plaidoiries ce mardi matin, le verdict est attendu dans l'après-midi.

RR

Santé

Les pistes pour réussir les évacuations sanitaires



Comité de pilotage des acteurs des Évacuations sanitaires

Le verdict de la Chambre régionale des Comptes sur les évacuations sanitaires (Evasan) vers La Réunion avait été sévère : il pointait à la fois un manque de coordination et des pertes financières pour le CHU réunionnais. Tous les acteurs ont leur part de responsabilité. Ce qui fut débattu ce lundi en Comité de pilotage Réunion-Mayotte, avec des ébauches de solutions.

Il faut bien l'avouer, les problèmes rencontrés par les patients qui partaient en évacuation sanitaires (« évasanés ») vers La Réunion n'étaient pas la priorité de notre département. 90% de ces partants le sont vers le CHU de La Réunion, les 10% restant sont les cas les plus graves orientés vers la métropole. Et en 2014, 400 sur 624 étaient affiliés à la Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM).

Se posent alors plusieurs problèmes. L'hébergement tout d'abord lorsque se terminent les soins hospitaliers et que les patients partent en ambulatoire. Difficile de

survivre sans moyens financiers, ni famille sur place. Ces malades engorgent alors les lits du CHU à La Réunion, qui ne peuvent être disponibles pour des nouveaux entrants. Un coût de 1.700 euros par journée d'hospitalisation, pointé par la Chambre des comptes.

C'est le tissu associatif de La Réunion qui est sollicité, dont la Maison des parents « qu'il faut perfectionner », soulignait Issa Abdou, vice-président du conseil départemental de Mayotte, chargé du social et de la santé. Un appel d'offre devrait être lancé sur le plan national en matière d'hébergement, auquel pourrait répondre le CHU, ainsi que la mise en place de familles d'accueil thérapeutiques.

Défauts de remboursements

Les maître-mots de ce Comité de pilotage sont coordination et anticipation. Le premier vise les services sociaux des deux départements, des deux Caisses de sécurité sociale et des Hôpitaux, « une rela-

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
07.85.05.96.59.

tion améliorée débouchera sur une meilleure prise en charge du patient », résume Jean Véron, directeur de la CSSM. A ce sujet, la Caisse mahoraise met à disposition du CHU deux agents pour le suivi administratif du patient évassané. L'anticipation est plus compliquée, « puisque nous prenons cette décision dans l'urgence ». Mais un balisage du parcours devrait aider. L'autre problème a trait à la continuité des droits : si les « étrangers », sont pris en charge par l'Aide médicale d'Etat à La Réunion, les mahorais sont sous le régime de la CSSM. Or de gros retards de remboursement de la Caisse mahoraise n'incitaient pas ambulanciers et autres opérateurs médicaux à prendre en charge nos malades : « nous avons mis deux ans pour régulariser », convient Jean Véron, dont la directrice adjointe confiait que la confiance avait eu du mal à revenir.

Absence de continuité territoriale

Sans parler des hospitalisations longue durée : 6 mois après son hospitalisation, le patient est pris en charge par la sécurité sociale, avec toutes les lenteurs administratives liées.

Le troisième problème relève des transports : une civière prend la place de 9 passagers, pas facile à négocier avec la seule compagnie aérienne qui assure la liaison. « Nous sommes victimes du monopole d'Air Austral », dénonçaient d'une même voix tous les acteurs, « avec des vacances scolaires qui s'étaisaient entre les deux îles, il y a au moins 6 mois d'engorgement, avec une priorité malgré tout aux urgences », constatait Nicole Coghe, cadre supérieur de santé au CHM.

Le problème vient de l'absence de continuité territoriale à Mayotte, qui prive l'île du suivi de service public, « seule cette disposition obligerait la compagnie à libérer des places ». L'idée d'une mise en concurrence a été évoquée, mais entre quelles compagnies ?.... Des solutions ont donc été apportées à l'ensemble des points soulevés. La prise en charge de ces patients ne sera améliorée qu'avec une coordination continue entre les deux départements et les deux caisses. Ce comité de pilotage a permis de mettre en place deux actions, que dévoile Moissoukari Madi, Responsable du service social à la CSSM : « toute personne qui part en évasion fait l'objet d'une évaluation et un projet de guide est en cours pour les aider à préparer leur départ ».

Anne Perzo-Lafond



LE JDM

- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Faits divers

Sans casque et sans plaque, le scootériste fonce sur les policiers



Le commissariat de Mamoudzou

Quand on n'a pas envie de se faire contrôler en conduisant un scooter, mieux vaut avoir son casque ! Jeudi dernier, le 10 Septembre 2015 à 23h30, les policiers de la Brigade Anti-Criminalité demandaient à un cyclomotoriste démunie de casque de s'arrêter... Il aurait ainsi pu justifier également l'absence de plaque d'immatriculation sur son deux-roues.

Après avoir été suivi sur une centaine de mètres, le conducteur stoppait sa course. Mais alors que le policier déclinait sa qualité après être descendu de sa voiture, le contrevenant accélérait brutalement, fonçant délibérément sur le fonctionnaire. Il le percutait alors au niveau des jambes mais la violence du choc ne fut pas suffisante. Le policier est tout de même parvenu à l'arrêter et la promenade s'est achevée en garde à vue. Le policier blessé a été transporté à l'hôpital et un certificat d'ITT de 3 jours lui a été délivré. L'auteur âgé de 23 ans est convoqué devant le tribunal correctionnel le 27 octobre 2015.

Europe

Environnement, PME, jeunes, migration: il faut des projets pour des fonds européens !



Mohamed Sidi, 6e vice-président chargé des affaires européennes, Raissa Andhum et Ben Issa Oussenri

Des dizaines de dispositifs européens permettent de financer des projets très variés. Encore faut-il les connaître. Pendant 4 jours, le conseil départemental organise un séminaire pour sensibiliser les Mahorais à quelques-uns d'entre eux et permettre à des idées de se concrétiser.

Pour Mayotte, petite dernière des régions européennes, il n'est pas facile de s'y retrouver dans le maquis des dispositifs européens. Et pourtant, ce sont des milliards d'euros, mobilisés par l'Europe, pour financer des projets dans une

multitude de domaines. C'est ce qu'on appelle les «programmes horizontaux». Ce sont des fonds gérés directement par la commission européenne qui couvrent chacun un domaine précis.

Le conseil départemental en a retenu 4 pour commencer. «Chaque dispositif dispose d'une journée dédiée pour prendre le temps de se les approprier», explique Mohamed Sidi, 6e vice-président, chargé des affaires européennes et de la coopération.*

Pour tous ceux qui ont des idées ou des projets plus aboutis

Au fil de la semaine, on va donc

parler de Life ce mardi (environnement, biodiversité, climat, développement durable), de Cosme mercredi (PME, compétitivité), d'Eramus+ jeudi et vendredi (éducation, formation, jeunesse et sport) et de Fami vendredi (Migrations légale et clandestine, asile).

«La matinée sera consacrée aux présentations avec des experts locaux et extérieurs des programmes, des publics cibles, des projets financables, des partenaires et des démarches. Les après-midi permettront aux porteurs de projets qui ont une simple idée ou des dossiers plus avancés d'échanger directement avec les intervenants», explique Michèle Balourd, directrice des affaires européennes au CD.

Des Réunionnais, qui ont appris avant nous à manier ces dispositifs, viendront également faire des retours d'expériences pour démontrer l'importance de s'investir dans cette voie.

Des opportunités à saisir

Les partenariats noués permettent à différentes institutions d'accueillir une partie de ce séminaire, le centre universitaire pour Eramus+ jeudi (Erasmus+ sera également évoqué vendredi matin à la mairie de Mamoudzou) ou la CCI pour le programme Cosme mercredi*.

«Il n'y a pas de dotation Mayotte particulière pour ces programmes. Ce sont des possibilités qui nous sont offertes. Mayotte ne sera pas jugée sur sa capacité à consommer ces fonds. Il n'y a pas d'objectif, juste des opportunités», souligne Jean-Pierre Salinière, le DGS du conseil départemental. Et les porteurs de projets peuvent être, eux aussi des structures très variés, associations, entreprises mais aussi les collectivités. D'où l'importance de cette diffusion d'informations.

Pour le conseil départemental, il s'agit aussi, en plus de mobiliser des énergies, de montrer son implication dans les dossiers européens. «L'autorité de gestion des fonds européens, c'est l'Etat à Mayotte. Mais le conseil départemental veut prendre toute sa part dans la diffusion de ces fonds pour pouvoir prendre le relai de l'Etat pour les prochains opérationnels», explique Jean-Pierre Salinière.

Des idées ou des projets ? C'est le moment ou jamais de rentrer dans le réseau européen !

RR

*Pour voir le programme du Séminaire programmes horizontaux européens, cliquez ici sur votre site d'info
www.lejournaldemayotte.com

Océan Indien

Affrontements entre voleurs de zébus et forces de l'ordre à Madagascar : au moins 18 morts

De nouveaux affrontements entre des voleurs de zébus et les forces de l'ordre ont fait au moins 18 morts ce week-end au sud-est de Madagascar. Ce sont encore les dahalos, des bandes de voleurs de bétails, qui sont à l'origine de ces accrochages. Ils se seraient emparés de 2.800 zébus dans la commune d'Ivahona, rapporte la presse de la Grande Île. La gendarmerie et l'armée malgaches ont mobilisé de gros moyens, dont un hélicoptère pour tenter de repousser les assaillants

qui n'ont pas hésité à ouvrir le feu sur les forces de l'ordre. Un militaire et un commandant de gendarmerie ont été blessés lors de ces événements, un officier gendarme est mort ainsi que 3 villageois et 14 dahalos.

Aucune interpellation n'a eu lieu mais les 2.800 têtes de bétail ont été rendues à leurs propriétaires. Le Premier ministre malgache Jean Ravelonarivo souhaite organiser une vaste opération de sécurisation rurale pour retrouver les responsables de ces embuscades qui ensanglantent régulièrement les campagnes malgaches.

LE JDM

Commercial - CDI

[Poste à pourvoir octobre 2015](#)



, recrute pour son client, ALTADIS Mayotte (Groupe IMPERIAL TOBACCO), un marchandisseur (H/F) pour le secteur Mayotte à plein temps en CDI.

Ambassadeur des marques phares d'ALTADIS Mayotte (Groupe IMPERIAL TOBACCO), pour un portefeuille de clients identifiés, vous développez l'activité commerciale. Au sein du service vente, sous l'autorité du responsable commercial, vous assurez l'optimisation des ventes . A l'écoute des vos interlocuteurs, vous êtes un véritable négociateur stratégique et opérationnel.

Vos CONNAISSANCES :

Niveau Bac+2
 Français lu, écrit et parlé couramment
 Expérience de la visite de terrain et du développement commercial
 Maîtrise des logiciels de bureautique (Outlook, Power Point, Excel, Word)

Votre PROFIL :

Autonome, rigoureux et organisé dans votre travail
 Négociateur gagnant-gagnant et goût du challenge
 Orienté Service Client et sens de l'écoute
 Connaissance du marché économique local
 Permis B de plus de 3 ans exigé
 La compréhension du marché du tabac local est un plus

Caractéristiques du POSTE :

Localisation : Mayotte (Grande et Petit Terre)
 Horaires de travail: 39h hebdomadaire du lundi au vendredi
 Rémunération fixe + variables selon profil



Envoyer votre candidature (CV + LM) à contact@sikajob.fr



Aménagement

Mamoudzou : une nouvelle rue voit enfin le jour



Rue du commerce : le percement d'un nouveau carrefour vers Mgombani

Le chantier de rénovation du quartier de Mgombani connaît une nouvelle phase depuis ce lundi. Le boulevard du baobab va bientôt être relié à la rue du commerce.

Vingt ans que le projet existe et voici qu'hier lundi matin, les pelleuses commencent à le concréteriser. Le vaste boulevard du baobab qui traverse le nouveau quartier de Mgombani va bientôt être relié à la rue du commerce. La démolition de la grande maison qui sépare les deux voies a commencé.

C'était un des points très difficiles du projet de métamorphose du quartier, mettant aux prises une famille avec la municipalité, dans de difficiles négociations. Un accord amiable ayant été finalement trouvé, la transaction a permis à la ville d'acquérir la par-

celle et de lancer la destruction de la maison. Le raccordement ne sera vraisemblablement pas aussi large que le boulevard, il s'agira d'une à sens unique. Néanmoins, elle participera au désenclavement du nouveau quartier, sans l'asphyxier par un nouveau flux automobile.

Un quartier qui prend vie

L'ANRU, l'agence nationale de la rénovation urbaine, qui finance une grande partie de l'opération de Mgombani, la 1ère du genre à Mayotte, avait fait de ce désenclavement un point déterminant de la poursuite de l'opération. Elle pourra donc être satisfaite.

Quelques mois de chantier seront encore nécessaires pour pouvoir circuler sur cette nouvelle portion de rue. Des nombreux aménagements

et la finalisation de réseaux (eau potable ou assainissement) sont encore à réaliser. Il faudra également décider du sens de la circulation. En toute logique, elle devrait être circulable depuis la rue du commerce vers le quartier, compte tenu de la pente et du léger virage de la rue du commerce à cet endroit.

Contre vents et marées, le nouveau Mgombani continue donc d'avancer. La mise en service de cette nouvelle rue pourrait coïncider avec la livraison des premiers programmes en location sociale. Une commission d'attribution de ces appartements pourrait se tenir dans les semaines qui viennent pour que le long chantier commence enfin à devenir un véritable nouveau quartier.